

Info-pêche No 68

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit - 02/2014

Page 1	Editorial - Apéro de l'ouverture à Richelien le 1er mars
Pages 2-3	Etude Interreg - Loi sur la Protection des eaux mise en application
Page 4	Gestion des salmonidés du Léman - Demandez la brochure !
Page 5	Petites Nymphos - Les p'tites niouzes ...
Pages 6-7	Bleuvague - Une aventure extraordinaire au bord du Doubs
Page 8	Truites - Elles s'adaptent ... mais pour combien de temps encore ?
Page 9	Hommage à Fritz Kaeser
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Infos de notre fédération
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de l'AGSP

Editorial

Ouverture en rivières

Tous à Richelien le samedi 1er mars 2014

Le traditionnel apéro officiel et repas-grillades de l'ouverture de la pêche en rivières aura lieu au bord de l'étang de Richelien à Versoix. Tous les pêcheurs, pêcheuses et ami-e-s de l'AGSP sont attendu-e-s à cette manifestation qui verra la présence de notre Conseiller d'Etat de tutelle nouvellement élu, M. Luc BARTHASSAT.

La manifestation accueillera également l'Infomobile de la FSP, une magnifique remorque d'exposition sur la pêche et les poissons de nos lacs et rivières, qui intéressera certainement petits et grands.

La manifestation débutera dès 11h30 par l'apéritif puis, à 12h, la partie officielle donnera la parole aux personnalités invitées. Dès 12h30, les invité-e-s et les pêcheuses et pêcheurs pourront se sustenter de grillades et salades sur des tables et bancs mis à disposition par la DGNP.

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer très nombreux !!

Maxime PREVEDELLO - président de l'AGSP



Dis-moi comment tu migres, je te dirai ce qui te gêne

La loi fédérale sur la protection des eaux et son ordonnance d'application, révisée le 1er août 2011, imposent entre autres de réduire les incidences négatives liées à l'utilisation de la force hydraulique, impliquant l'évaluation des impacts vis-à-vis de la libre circulation (ou migration) des espèces piscicoles, et le cas échéant l'assainissement des ouvrages au sens de l'art. 10 de la LFSP (Loi fédérale sur la pêche).

Dans ce cadre, **deux projets de recherche** ont démarré à l'été 2013 sur le Canton de Genève. Ils sont portés par la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'Architecture de Genève (hepia), et vont durer 2 et 3 ans. L'objectif principal est d'évaluer la franchissabilité des ouvrages hydroélectriques du réseau hydrographique genevois, et le cas échéant de proposer des mesures d'amélioration/d'assainissement. Ces travaux sont réalisés grâce à des techniques de télémétrie (transpondeur passifs et émetteurs actifs radio), qui permettent de suivre le comportement migratoire des poissons le long des cours d'eau et de quantifier le franchissement des ouvrages étudiés. Plus en détail :

Projet INTERREG ESPACE – Arve & Rhône :

Prévu jusqu'en juin 2015, ce projet transfrontalier (réalisé en collaboration avec l'équipe française de la Fédération de Haute-Savoie pour la pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) s'intéresse aux peuplements piscicoles sur le continuum de l'Arve et du Rhône genevois pour :

- Décrire les déplacements, identifier les habitats utilisés au cours du cycle de vie, et évaluer les échelles spatiales nécessaires au maintien de 5 espèces représentatives de la biodiversité piscicole du bassin Arve – Rhône genevois (barbeaux, chevaines, ombres communs, truites de rivière et chabots) ;
- Evaluer la fonctionnalité en termes de franchissement des principaux aménagements, anciens et récemment construits, en intégrant les effets modulateurs de l'hydrologie et de la thermie (France : seuil de Scionzier, barrage d'Arthaz ; Suisse : barrages de Vessy, Seujet, Verbois et Chancy-Pougny) ;
- Identifier, à partir d'une base de données environnementale (données physiques et biologiques) constituée dans le cadre du projet, les « points noirs » à la continuité écologique sur les bassins de l'Arve et du Rhône genevois ;

Ce projet aura pour objectif final de développer avec l'ensemble des acteurs gestionnaires (tant en Suisse qu'en France), un outil d'aide à la décision permettant de hiérarchiser et 'prioriser' les obstacles à la continuité écologique en vue de leur restauration ou aménagement. Cela permettra de définir des stratégies de gestion durable coordonnées (entre les différents gestionnaires) et cohérentes sur l'ensemble de l'espace Arve et Rhône, de manière à faire coïncider l'échelle de gestion de ce milieu à l'échelle de fonctionnement des populations piscicoles.

Ce projet est financé côté suisse par les Services Industriels de Genève, la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny, la Direction Générale Nature et Paysage, et le Service des Affaires Extérieures du Canton de Genève.

Projet VERSOIX :

Ce projet (100 % genevois cette fois) se déroulera jusqu'à l'été 2016 sur la rivière Versoix. Il porte sur l'étude des déplacements de 3 espèces principales (truites lacustres, truites de rivière et ombres communs) vers les zones de reproduction, et plus précisément sur les impacts des deux centrales hydroélectriques de 'Richelien' et de la 'Vieille-Bâtie', toutes deux équipées d'ouvrages de franchissement (montaison comme dévalaison). Ainsi, l'objectif de cette étude est d'évaluer l'efficacité de franchissement de ces ouvrages sur la Versoix, tant en montaison qu'en dévalaison, par les différentes espèces présentes à différents stades (juvéniles et adultes), et de proposer, le cas échéant, des mesures d'amélioration de la connectivité écologique sur cette magnifique rivière genevoise.

Ce projet est financé par la Direction Générale Nature et Paysage, et l'Office Fédéral de l'Environnement, qui le considère comme '**projet pilote**' pour la Confédération dans l'évaluation de la franchissabilité de ces ouvrages présents sur le réseau hydrographique suisse.

David GRIMARDIAS

Pour de plus amples informations sur ces deux projets, merci de contacter : Dr. David Grimardias – hepia Genève – 022 546 68 71 – david.grimardias@hesge.ch ou Prof. Franck Cattaneo - hepia Genève - 022 546 68 46 - franck.cattaneo@hesge.ch

AVIS AUX PECHEURS

(Lac Léman - Rhône, Arve, Versoix et affluents)

Dans le cadre des projets d'hepia Genève sur l'évaluation de l'efficacité de franchissement des ouvrages hydroélectriques genevois, 5 espèces piscicoles : **barbeau** (*Barbus barbus*), **chevaine** (*Squalius cephalus*), **truite fario** (*Salmo trutta trutta*), **truite lacustre** (*Salmo trutta lacustris*) et **ombre commun** (*Thymallus thymallus*), **sont marquées** par deux méthodes : transpondeurs internes et marques radiotéléométriques dorsales :

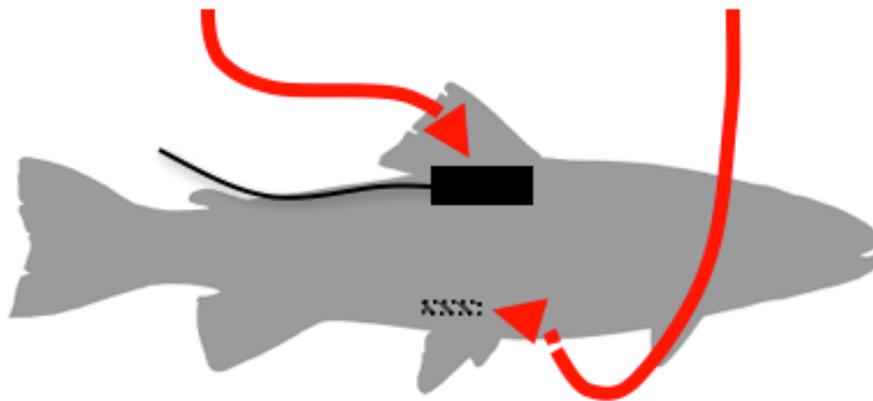
MARQUE RADIOTELEMETRIQUE

(visible sous nageoire dorsale - différents modèles !)



TRANSPONDEUR

(insertion interne - dans cavité générale)



Pour le bon déroulement de ces études, nous vous serions reconnaissants, dans le cas où vous captureriez un poisson marqué (marque dorsale ou interne), soit de **le relâcher**, soit de **nous retourner marque et transpondeur**, avec les informations suivantes :

- **Lieu** (aussi précis que possible) et **date de capture**
- **Taille du poisson**
- **Poids** (*si possible*)
- **Sexe** (*si possible*)

Puis de contacter soit :

Dimitri Jaquet - Direction Générale Nature et Paysage

dimitri.jaquet@etat.ge.ch +41 (0)79 308 11 46

Afin de nous **transmettre les informations et les marques** (ou les déposer à la réception de la DGNP - Rue des Battoirs 7 - 1205 Genève).

soit:

David Grimardias - Hepia Genève

david.grimardias@hesge.ch +41 (0)22 546 68 71

En vous remerciant de votre collaboration !



Contrôle du succès de la gestion des salmonidés dans le Léman

(MP) La commission internationale de la pêche dans le Léman a diffusé un rapport, sous la forme d'un intéressant livret d'une vingtaine de pages qui résume les conclusions d'une étude approfondie menée entre 2008 et 2012 sur l'efficacité du repeuplement de 3 salmonidés peuplant le lac Léman.

Pour ce faire, près de deux millions de juvéniles de truites et d'ombles ont été marqués (fluor-marquage des otholithes) puis relâchés dans le Léman. Pour les corégones il a été procédé à une analyse croisée de plusieurs études concernant l'efficacité du repeuplement de cette espèce selon le stade de croissance des poissons immergés.

L'étude finale, qui a aussi été menée en collaboration avec des pêcheurs amateurs et professionnels, a permis aux experts d'établir avec une certaine précision la quote-part de truites lacustres, de corégones ou d'ombles capturés provenant de la reproduction naturelle et celle des poissons issus du repeuplement.

Des résultats très variables ont été constatés pour les différentes espèces : alors que l'investissement pour le repeuplement en **truites lacustres** a été très élevé (un million d'alevins démarrés par an !) 70 à 80% des truites lacustres capturées provenaient du frai naturel.



L'effort consenti pour la fécondation des **corégones** était tout aussi important mais le résultat fut encore plus net: seuls 1 à 4% des corégones capturés étaient issus des méthodes de repeuplement, c'est-à-dire que la quasi totalité des captures résultent du frai naturel.

Pour les **ombles** le tableau est bien différent: la majorité des captures, 68%, étaient marquées et donc issues du repeuplement. C'est d'ailleurs l'espèce qui inquiète passablement les chercheurs car son avenir semble compromis par une combinaison de facteurs de stress, à savoir : la compétition avec les corégones, la prédation par le brochet, les effets des micro polluants et des maladies, la faible quantité des omblières, et des causes plus diffuses comme le réchauffement climatique et l'appauvrissement génétique dû à la domestication.



Le rapport apporte également quelques éclaircissements pour expliquer la modification de la composition des peuplements piscicoles du lac Léman de ces dernières décennies.

Enfin, la question de savoir si les repeuplements contribuent à l'augmentation des captures ou s'ils représentent une alternative efficace à la reproduction naturelle, celle-ci reste sans véritable réponse.

Mais cette étude démontre à quel point il est essentiel de réaliser des contrôles de réussite lorsque des expériences d'alevinage sont menées. Cela contribue à éviter des échecs et à identifier les problèmes existants.

Lien pour la Brochure: www.fischereiberatung.ch/news/Salmonide_Leman_2013.pdf

P'TITES NYMPHOS

Agenda 2014

Assemblée générale AGSP : mercredi 26 février
Ouverture rivières : samedi 1^{er} mars
Ouverture rivières limitrophes : samedi 8 mars
Ouverture « Ombre » : samedi 17 mai
AD de la FSP à Neuchâtel : samedi 14 juin
Passeport-vacances : samedis 12 juillet et 16 août

Sentinelles on vous dit !!!

C'est le mardi 10 décembre 2013 en fin d'après-midi que, suite à l'appel d'un pêcheur (Jean-Pierre Moll pour le nommer !!), les pompiers sont intervenus pour un écoulement de mazout dans la Versoix juste en aval du lieudit « Molard », anciennement occupé par les forains et les gens du voyage. Il a été mis en place un dispositif pour bloquer l'écoulement avant le pompage des hydrocarbures. C'est vraisemblablement une ancienne citerne de mazout qui est à l'origine de la pollution. Le chef du service de renaturation des cours d'eau, Alexandre Wisard, passablement énervé, nous a précisé que : « ... la bêtise humaine confirme toute son étendue, car cet évènement survient après l'incendie volontaire d'une pelle mécanique sur le chantier de l'Aire la semaine passée. Pour mémoire, c'est le département de l'urbanisme qui est en charge de libérer et nettoyer la parcelle Molard. Nous les avons rendus attentifs qu'il ne fallait pas laisser tout ce matériel trop longtemps. Mais nous n'avons pas été entendus. Maintenant, ils devront dépolluer à leurs frais, car je doute que la police ne retrouve les coupables ». Rien à ajouter

Poisson de l'année 2013 : la mobilisation en valait la peine

Les décisions de la Convention de Berne constituent un merveilleux cadeau de Noël pour la Fédération Suisse de Pêche FSP ! La FSP avait en effet élu le « Roi du Doubs » poisson de l'année 2013, réussissant ainsi à attirer l'attention sur sa situation extrêmement précaire et à en faire un sujet de discussion dans le milieu politique et parmi le grand public. Le biotope des cours d'eau et la situation catastrophique du Doubs sont indissolublement liés au sort de ce poisson. La FSP se réjouit que ses efforts aient contribué à ces résultats réjouissants.

La situation alarmante du Doubs était d'ailleurs la raison pour laquelle la FSP avait élu le « roi du Doubs » poisson de l'année 2013. Sur le sol français et suisse, ce poisson est mis en péril par l'exploitation non respectueuse de l'environnement de l'énergie hydraulique, les seuils artificiels et les apports excessifs d'éléments nutritifs. En 1999, la situation du Roi du Doubs avait été jugée extrêmement critique et un concept de protection avait été lancé par l'OFEV - mais il ne s'était quasiment rien passé. La mort de divers poissons a montré que la situation s'était encore aggravée ces dernières années.

On s'est laissé dire ...

CEVA

La réalisation du pont qui enjambe l'Arve sous Champel pour le CEVA (ligne ferroviaire Cornavin/Eaux-Vives/Annemasse) n'est pas soumise au préavis selon l'article 8 de la Loi fédérale sur la pêche car ces travaux dépendent (entre autres) de la Confédération. Certains pêcheurs sont inquiets car le chantier semble déverser pas mal de matières en suspension dans la rivière ... où les poissons veulent juste (sur)vivre !!

SUIVI DES PASSES A POISSONS

En application de la loi révisée sur la protection des eaux, les ouvrages de franchissement pour les poissons sur les cours d'eau genevois sont étudiés. Après 6 mois, il semblerait que cela ne fonctionne pas très bien. Pas l'étude ... le franchissement !!

FAIRE SAUTER LE VERROU DU SEUJET

Les précipitations continues du printemps 2013 ont obligé les gestionnaires du barrage du Seujet à relâcher beaucoup d'eau vers l'aval, ce qui a contribué à repeupler le Rhône qui était devenu un désert piscicole après la catastrophique vidange de 2012. Et si les SIG remettaient ça en 2014 ? On croit savoir que c'est possible si nos chers turbineurs demandent des compensations financières à Swissgrid ... pour l'eau qu'ils ne pourraient pas turbiner. Alors on chante comme Enrico Macias : donnez ... donnez-moi ... dieu vous le rendra !

FROIDES LES EAUX ... CHAUDS LES POISSONS

Le ruisseau des Eaux-Froides de Dardagny a vu son nombre de frayères singulièrement augmenter durant l'hiver 2013-2014. Des géniteurs issus de la pisciculture de Thoiry (F) sur l'Allemagne, immergés en automne dans le ruisseau, pourraient donner un joli coup de main au repeuplement de l'Alondon. On attend les résultats de la pêche de récupération en automne, mais tout cela est bien réjouissant.

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône
CH - 1205 Genève
Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32
Email : info@boutiquedupecheur.ch
Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



La Chauve-souris ... (suite et fin)

La rivière est encore calme, les éclosions massives de sedges n'ont pas encore débuté. Seules quelques éphémères se hasardent à percer la pellicule de l'eau. J'ouvre ma boîte à mouches et choisis un modèle ressemblant pour être prêt au cas où.

Pour me détendre les muscles je commence à fouetter, visant un point imaginaire sur l'eau. Ma Winston travaille toute seule et propulse l'imitation à bonne distance. Un léger bruit de succion en amont de ma position attire mon attention. Je vois de petits cercles concentriques se former à la surface de l'eau, trahissant ainsi la présence d'un poisson. J'enlève mes lunettes polarisantes qui n'ont plus aucun effet dans le soir naissant et j'attends. A peine moins d'une minute après le premier gobage, le poisson revient prélever un insecte à la surface, mais cette fois sans retenue. L'imprudent, situé franchement sur ma gauche, m'interdit d'opérer un lancer droit. Si je veux être en mesure de lui présenter convenablement mon imitation, je me dois d'essayer un revers. Même si ce coup me pose généralement des problèmes, je me sens cette fois confiant. Un... deux... trois faux lancers et ma mouche se pose à la surface de l'eau. Elle dérive sans draguer au bout de mon 10/100ème.



Mes sens sont en éveil, je ferre d'instinct. Trop vite. Le poisson est bien monté mais je lui ai ôté le repas de la bouche par excès de zèle. Je ne compte plus les ratées occasionnées par mon empressement au ferrage. Si Bertrand avait assisté à la scène, il m'aurait apostrophé d'un « Encore une dont tu ne verras pas la couleur ! Mais bon Dieu, ce n'est pas faute de te l'avoir répété cent fois : compte un, deux dans ta tête avant de lever la canne ». J'entends d'ici le héron rire de ma bêtise.

Trop absorbé par mes pensées plaintives, je n'ai même pas remarqué

qu'autour de moi la rivière s'est subitement réveillée ! Il y a peu, encore calmes, les eaux semblent maintenant bouillonner comme celles d'un chaudron. Tant en amont qu'en aval les gobages sont francs, sonores et forts nombreux. Une nuée de trichoptères a envahi le Doubs. Dans tous les sens cela virevolte, un nuage d'insectes semble s'être formé sur la rivière. J'en ai le tournis. L'air penaud au milieu de l'eau, je ne sais plus quoi faire. Je finis par me ressaisir, mes gestes doivent obéir maintenant à mon instinct de pêcheur. Il me faut méthode et discipline si je veux pouvoir sortir mon épingle du jeu.

Premièrement, je coupe ma pointe de bas de ligne pour passer au 14/100ème.

Deuxièmement, j'ouvre ma boîte spéciale coup du soir pour y saisir un drag sedge taille 12. Cette mouche montée par Florian m'a toujours bien servi, j'ai en elle une confiance absolue et à cet instant la confiance est une arme dont je ne saurais me passer. Puis troisièmement, j'essaye tant bien que mal de nouer ma mouche à mon bas de ligne. Impossible ! L'exercice est aisé en pleine journée, mais là j'y vois de moins en moins. Il me faut absolument une source de lumière si je veux réussir mon nœud. Je possède aussi une lampe frontale, moins sophistiquée certes que celle de mon ami, mais efficace tout de même. Le problème avec les lampes, c'est qu'il faut après se réhabituer à la pénombre. L'opération peut prendre une ou deux minutes mais elle est nécessaire si l'on veut apprécier correctement les distances des lancers.

Je suis prêt ! Il faut maintenant modérer ses ardeurs, se concentrer sur un gobage et un seul. Surtout ne pas fouetter dans tous les sens, sous peine de tout rater. Le coup du soir semble avoir atteint son paroxysme.

Je vise un beau gobage, mon sedge se pose juste un peu en amont de la position estimée. J'attends, puis je remonte légèrement ma Winston pour faire draguer l'imitation. Ce petit mouvement de traînée sur l'eau provoque huit fois sur dix l'attaque du poisson. Mais ce coup-ci c'est raté, il ne se passe rien ! Tant pis, j'arrache ma soie pour retenter ma chance. Au moment où ma DT 4 a atteint une position verticale, je vois s'abattre sur moi une masse noire. J'ai juste le temps d'esquiver l'attaque ce qui manque du reste de m'envoyer à l'eau ! Je pense immédiatement à nos amies les chauves-souris. Elles ne sont pas en manque dans la région, et avec ces éclosions massives, elles arrivent de



partout afin de profiter aussi de cette aubaine. Leur vol anarchique ressemble à celui d'une escadrille de « Zéros japonais » dont les pilotes auraient abusé du saké. Je continue cependant à essayer tant bien que mal de lacer mon sedge en gardant tout de même un œil sur ces satanées bestioles. Encore une attaque en piqué. Cette fois, j'évite le choc frontal de justesse en rentrant la tête dans mes épaules. La situation devient chaotique. Il m'est impossible de porter à mon coup du soir l'attention qu'il requiert. Allez encore un essai, puis de tout façon, je n'y vois plus grand chose... Je décide de faire abstraction de tout ce qui se passe au-dessus de ma tête. Trois faux lancés, je bloque en position « neuf heures », ma mouche va venir taper la surface et soudain...

En une fraction de seconde, il s'est passé des choses incroyables : une chauve-souris kamikaze, entraînée pour mourir au combat, m'a arbitrairement choisi pour cible. Pour ne pas la recevoir en pleine figure, dans un mouvement réflexe désespéré, je me propulse de toutes mes forces vers l'arrière, en veillant cependant à garder la main droite serrée sur la poignée de ma Winston pour ne pas la perdre. Ma mouche qui venait d'effleurer la rivière prend le chemin inverse, celui du ciel, à la vitesse de la lumière, suivie je ne sais comment par une grosse truite. Et je jure, malgré la nuit, avoir vu les yeux de la truite regarder droit dans les miens, l'air totalement hagard, se demandant quel était le « con » qui venait de lui ôter des lèvres une pareille bouchée. Je finis ma course étalé dans le Doubs. La truite, elle, dans un formidable plongeon, est retournée directement chez elle raconter aux copines la drôle d'histoire qui venait de lui arriver. J'entends d'ici rigoler le héron à gorge déployée. Le volatile est tellement hilare qu'il doit friser la crise d'apoplexie.

Me voilà donc flottant dans l'eau. Je me remets debout avec difficulté, heureusement que je porte toujours une ceinture de wading ! Au moment de ramener ma soie, je sens ma canne vibrer. J'imagine le pire. Et le pire

s'est produit. Emmêlée dans ma soie : une chauve-souris. C'est à ce moment-là que j'entends mon nom crié depuis la berge.

Bertrand m'a expliqué, après avoir délicatement délivré ma prisonnière, qu'il était venu à ma rencontre, estimant que la rivière lui avait suffisamment donné ce soir (trois ombres et deux truites). Il avait entendu un gros « plouf » et avait compris que j'étais dans les parages...

Je suis rentré au Moulin du Plain pour me sécher, puis nous sommes allés boire une bière. Bertrand n'a pu s'empêcher de raconter mon aventure à tout l'hôtel !

Je vous épargne les commentaires auxquels j'ai eu droit pour le reste du séjour... merci l'ami.

Depuis ce soir-là, je n'aime plus trop les chauves-souris.

© Bleuvague – 2009 Les dents du Doubs



Par FLORENCE WIDMER (12 janvier 2014)

Deux pêcheurs en virée sur le Doubs ont rapporté un brochet de plus d'un mètre. Une prise record dans la région.

C'est dans la retenue de Biaufond sur une rivière calme et profonde, que Mike, pêcheur originaire de Tramelan dans le Jura bernois, et un ami ont embarqué pour une journée de pêche. Il ont eu le plaisir de ramener avec eux un monstre de brochet de 1,15 mètres, battant ainsi le record de la plus grosse pêche de la sorte jamais obtenu sur le Doubs (Précédent record: brochet de 1,10m pêché en 2013).

Les lieux, considérés comme un paradis pour les pêcheurs de brochets, ne livrent pas tous les jours des prises géantes. "Cette prise magnifique est un brochet de 14,5 kg (vidé) et de 115 cm de long, et qui peut figurer sans autre à la liste des records de prises dans le Doubs", a expliqué un ami du pêcheur.

Si les petits spécimens de l'espèce sont relativement faciles à prendre lorsque le brochet abonde, les gros spécimens (souvent des femelles) représentent un réel défi. Les dents de l'animal sont très coupantes et celui-ci se bat avec vivacité pour échapper à son pêcheur. Il a fallu plus de 20 minutes aux deux amis pour remonter le poisson sur la barque.

Ça va causer dans les cabanes de pêcheurs de la région.



Des truites adaptées

(Etude publiée le 27 octobre 2012 - Irène Keller et Jolanda Schuler - EAWAG)

Cinq espèces de truites vivaient à l'origine dans les bassins versants alpins des grands fleuves européens que sont le Rhin, le Rhône, le Pô et le Danube. Elles représentaient diverses lignées évolutives et étaient bien adaptées à leur habitat. Cependant, l'effet isolant des barrières géographiques s'est parfois trouvé réduit à néant par des mesures d'alevinage: afin d'améliorer les rendements de pêche, des truites de l'Atlantique et du Rhin ont été introduites en grand nombre, au siècle dernier, dans des bassins versants situés hors de leur aire de distribution originelle. Cela a conduit à un important mélange génétique. On a perdu ainsi des adaptations génétiques, les espèces tendant à s'assimiler les unes aux autres.

Des différences qui se sont perpétuées

Dans le cadre d'un projet de trois ans, Irene Keller de l'EAWAG, Jolanda Schuler et d'autres de leurs collègues ont effectué des recherches sur la diversité génétique des truites alpines. La question qui a principalement retenu leur attention était de savoir s'il existait des différences génétiques témoignant d'adaptations évolutives des populations entre les fleuves et à l'intérieur des bassins fluviaux. Dans ce but, elles ont capturé près de 400 truites dans 16 sites des bassins versants du Rhône, du Rhin et du Pô et ont effectué des prélèvements de tissus organiques sur les nageoires. Les analyses ont démontré que les alevinages intensifs du siècle passé ont entraîné une perte de la diversité génétique originelle à large échelle. Les chercheuses ont cependant constaté que, dans quelques endroits, des populations de truites se distinguaient encore nettement des autres du point de vue génétique. Cela montre qu'au moins dans certains habitats les poissons indigènes ont développé, par rapport aux individus introduits, des adaptations aux sites qui les avantagent. D'autres résultats le confirment : les chercheuses ont en effet collecté des indices montrant que les truites sont soumises à des pressions de sélection différentes selon les bassins fluviaux et qu'elles se sont adaptées aux conditions environnementales locales. L'isolement géographique a empêché l'échange génétique entre les populations, de sorte qu'elles ont pu évoluer différemment.



Des truites adaptées à l'altitude

Découverte à laquelle on ne s'attendait pas forcément, les truites présentent également des formes locales, adaptées aux différents niveaux d'altitude, à l'intérieur des trois bassins versants analysés. «A l'intérieur des bassins fluviaux, les poissons peuvent se reproduire et échanger leurs gènes», explique Irene Keller. «Pourtant, nous avons des indices clairs que les truites se différencient génétiquement en fonction des gradients d'altitude.». Les chercheuses en concluent que les pressions de sélection sont importantes : lorsque l'altitude s'élève, des facteurs tels que la température, l'offre en nourriture et les parasites changent radicalement. Cela entraîne des différences entre les habitats qui, malgré le mélange génétique, favorisent une adaptation en fonction des niveaux d'altitude. Les résultats montrent non seulement que la diversité génétique des truites reste importante mais livrent également des informations intéressantes en matière de protection de la nature. «Les mesures d'alevinage devraient toujours être entreprises dans des secteurs strictement délimités, de façon à permettre le maintien de formes locales adaptées», conseille Irene Keller.



Fritz Kaeser : un homme exemplaire nous a quittés



(MP) A peine sortis des festivités de la nouvelle année, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Fritz Kaeser, à l'âge de 90 ans. Homme de conviction et d'une grande sagesse, Fritz est de ceux qui ont dit qu'ils s'adonneraient à la pêche dès la retraite arrivée ... et il l'a fait! Mais l'engagement et la solidarité ont toujours fait partie de sa vie. Venu dans sa jeunesse de son canton de Berne natal pour travailler à Genève en tant que mécanicien, Fritz a été très actif dans le monde du travail comme délégué syndical chez Hispano-Suiza, mais aussi dans les activités sportives au sein du Club Montagnard Ouvrier et enfin pour la défense des aînés au sein de l'AVIVO, qu'il a présidée. Mais c'est également auprès des jeunes qu'il a très régulièrement consacré son temps avec compétence et gentillesse lors des sorties de pêche sur le lac avec les jeunes du camp d'été de l'ASL.

Les repas de filets de perches à la villa de la Grève à Versoix nous ont permis de faire la connaissance de son épouse Raymonde, que j'appelais affectueusement « Madame Fritz », décédée malheureusement il y a deux ans déjà. Le départ de Fritz laisse un grand vide à l'Amicale des Pêcheurs du Léman où il était toujours prêt à donner un coup de main pour les concours et la commission des ports. A sa famille et ses proches nous manifestons nos sincères condoléances.



Fritz, sur son bateau à Céligny et sur le quai, avec les jeunes pour qui il s'investissait car « ils sont notre avenir », disait-il. Un exemple pour nous tous ... merci Fritz !!

Implenia Spécialistes travaux lacustres.

Implenia conçoit et construit pour la vie. Avec plaisir. www.implenia.com

The advertisement features a photograph of a boat on a lake. The boat is equipped with a large yellow net or hose. In the background, a drilling rig is visible on the water. The text is in a clean, sans-serif font.



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche: Janvier 2014 (extraits)

La Convention de Berne recommande une action résolue pour le Doubs

Avancée dans la sauvegarde du Doubs, donc du « roi du Doubs », menacé. Les Etats signataires de la Convention de Berne ont décidé de mesures début décembre, à Strasbourg. La Fédération Suisse de Pêche FSP, Pro Natura et le WWF Suisse réagissent positivement.

La Convention de Berne a adopté début décembre des recommandations sur la manière dont la Suisse et la France doivent sauver la rivière unique qu'est le Doubs. Pro Natura, la FSP et le WWF Suisse réclament ensemble une mise en œuvre prochaine de ces recommandations d'experts.

Dernière chance pour le « roi du Doubs »

Pour eux, l'objectif à long terme est l'instauration d'un statut juridique détaillé, spécifique à la rivière frontalière franco-suisse, qui compte parmi les tronçons de cours d'eau les plus précieux de Suisse. C'est le seul moyen de préserver le « roi du Doubs », menacé d'extinction, et le caractère unique de la rivière pour les générations futures. Le Doubs doit être mieux protégé. Les experts de Strasbourg ont esquissé la voie à suivre pour cela : lors de la session du Comité permanent de la Convention de Berne, les pays signataires de la Convention ont adopté des recommandations pour la sauvegarde du Doubs, la rivière frontalière franco-suisse. Celles-ci sont le résultat d'une plainte déposée en 2011 par Pro Natura, le WWF Suisse et la FSP auprès de la Convention de Berne.

Faire progresser la mise en œuvre

Les associations se réjouissent de ce dénouement, mais soulignent que pour pouvoir avoir un réel impact, les recommandations doivent d'abord être appliquées. « Des recommandations ne suffiront pas à elles seules à sauver le « roi du Doubs » et d'autres espèces menacées d'extinction, ni à préserver le paysage fluvial unique pour les générations à venir », met en garde Roland Seiler, président central de la Fédération Suisse de Pêche. Friedrich Wulf, responsable de projet Politique et Affaires internationales de Pro Natura, estime que les autorités suisses et françaises ont à présent elles aussi des devoirs : « Nous attendons des autorités suisses et françaises qu'elles appliquent rapidement et résolument les recommandations des experts. Et nous surveillerons leur respect avec une extrême vigilance. »



La Fédération Suisse de Pêche a élu "Poisson de l'année 2013" le Roi du Doubs - une espèce très proche de l'extinction.

Des objectifs mesurables

Les experts de la Convention de Berne ont recommandé une mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires d'ici 2016, afin de recréer des conditions favorables à la préservation du biotope et des populations de « rois du Doubs ». Les points suivants ont entre autres été recommandés à cette fin : améliorer la libre circulation des poissons dans la rivière, supprimer dans la mesure du possible les anciens seuils, éliminer les nuisances dues à l'exploitation par écluses des centrales hydrauliques dans le cours supérieur de la rivière, modernisation rapide des stations d'épuration le long du Doubs et réduction de la pollution par des engrais liée à l'exploitation agricole du bassin versant. Aux yeux des associations écologistes et de pêche, ces recommandations à la Suisse et à la France sont importantes et adaptées. D'ici à la prochaine session de la Convention de Berne en 2014, la Suisse devra présenter un plan d'action détaillé des mesures en faveur de la sauvegarde du « roi du Doubs », avec un calendrier serré.

Une meilleure protection pour le Doubs

L'objectif à long terme des organisations de pêche et de protection de la nature est d'obtenir un meilleur statut de protection pour la rivière. « La nature doit redevenir prioritaire dans et au bord du Doubs pour que le « roi du Doubs », fortement menacé d'extinction, ait une chance de survivre », a déclaré Thomas Ammann du WWF Suisse. Ce paysage fluvial du nord-ouest helvétique, unique en Suisse, a besoin d'une meilleure protection. C'est pour atteindre ce but que les organisations souhaitent un statut juridique spécifique. (pd)

Spécialiste de la protection des eaux à la Fédération Suisse de Pêche

Le poste à 20 % de spécialiste de la protection des eaux créé par la Fédération Suisse de Pêche FSP a pu être attribué à une personnalité compétente : Otto Näf. Il est en premier lieu à la disposition des associations et fédérations cantonales pour la protection des eaux.



Ces prochaines années, la législation sur la protection des eaux donnera du fil à retordre à la FSP, tant au niveau national que cantonal. Relever le défi exige des compétences et des ressources. C'est pourquoi l'assemblée des délégués de la FSP a, sur proposition du bureau directeur, approuvé la création d'un poste à 20 %. Otto Näf était littéralement prédestiné à le pourvoir. Ingénieur civil EPF et spécialiste de la construction hydraulique, il a exercé ces 13 dernières années à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) avant de prendre sa retraite au printemps dernier. Il a auparavant été spécialiste de la construction hydraulique chez Motor-Columbus, en Suisse et au Brésil. Grâce à ses activités antérieures et à sa personnalité, **Otto Näf** dispose d'un vaste réseau de relations avec des entreprises et services spécialisés cantonaux et nationaux et connaît bien les procédures administratives. Otto Näf est le premier interlocuteur pour toutes les questions relatives à la protection des eaux au niveau national. Sur demande des fédérations de pêche, il élabore des prises de position et des requêtes à l'attention des administrations et des tribunaux et réalise des expertises d'ouvrages hydrauliques ainsi que de projets de centrales hydroélectriques. Il est gratuitement à la disposition des fédérations cantonales en qualité de consultant. Des honoraires réduits sont appliqués pour les mandats plus complets.

Contact : Centre suisse de compétences pour la pêche, Wankdorffeld-strasse 102, 3000 Berne 22, skf@kompetenzzentrum-fischerei.ch La Conseillère fédérale Leuthard rend visite à la Fédération de pêche

Une hôte de marque à la Fédération Suisse de Pêche

La Conseillère fédérale Doris Leuthard a montré le vendredi 14 février 2014 son grand intérêt pour le stand extraordinaire de la fédération de pêche à l'exposition « Pêche-Chasse-Tir » a Berne.

La Conseillère fédérale Leuthard rend visite à la Fédération de pêche

En tant que cheffe du département de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication, la Conseillère fédérale Doris Leuthard est pour ainsi dire la plus grande protectrice de la nature de Suisse. Elle prend sa tâche au sérieux et s'intéresse aux conditions de vie des poissons et des milieux aquatiques. C'est la raison de sa visite à l'imposant stand de la Fédération Suisse de Pêche à la foire « Pêche-Chasse-Tir ». La Conseillère fédérale a été impressionnée par le parcours naturel de l'eau, de la source à l'embouchure dans le lac, réalisé par la Fédération de pêche, qui illustre à l'échelle 1:1 les difficultés rencontrées par les poissons. « Nous ne faisons pas que critiquer, bien au contraire : nous démontrons de manière constructive comment les enjeux de la nature et ceux de l'exploitation hydraulique pour produire des énergies renouvelables peuvent être pris en compte de manière équilibrée » a signalé Roland Seiler lors de son court message de bienvenue.

Un bouquet de la Saint-Valentin pour Doris Leuthard

„Une Conseillère fédérale mérite également d'être dignement fêtée en ce jour » s'est exprimé le président central Roland Seiler avec un clin d'oeil. Quand la sympathique magistrate rend visite à la fédération de pêche un jour de la Saint-Valentin, « nous lui offrons, au nom des 23,5 millions de poissons des eaux suisses, un magnifique bouquet ». Car il y a au moins un lien entre les poissons et les fleurs: « tous deux ont besoin d'eau pour vivre », conclut Seiler.



M. Andreas Rickenbacher (Conseiller d'Etat à l'Economie - BE), Mme Doris Leuthard (Conseillère fédérale au DETEC), Roland Seiler (président central FSP)

